draperies noires. Les croisées disparaissaient derrière des tentures symétriquement mi-parties de noir et de blanc. Tout le vaisseau ne fut éclairé que par les cierges et des lampes. Un lit d'honneur superbement décoré et de belles proportions s'élevait au milieu de cette chapelle ardente, illuminé lui-même de deux cents bougies. « Il acquérait une majesté et une grâce indicibles par l'effet d'une belle couronne bronzée suspendue à dix pieds seulement de la voûte, et d'où tombaient en formant une élégante courbure », quatre draperies blanches et quatre draperies noires qui se rattachaient à quatre consoles bronzées. Un chanoine, un chef d'escadron de gendarmerie, un curé et un bourgeois tenaient les coins du lit d'honneur. A quelques pas derrière, le cœur de M. Mongazon, déposé dans une urne d'ébène, de forme antique et couverte d'un tulle blanc, était placé sur une crédence un peu élevée entre quatre candélabres. Entre l'urne et le catalfaque se trouvait le prie-Dieu de M. Bernier. Deux cents ecclésiastiques en habit de chœur occupaient la nef. De nombreux laïques remplissaient les transepts. Les élèves étaient dans des tribunes au fond des deux ailes.

Comme au jour de la sépulture, on montra qu'on ne craignait point la longueur des offices. Les matines commencèrent à neuf heures, mais les élèves n'entrèrent dans la chapelle que pour les laudes. La messe fut célébrée par M. Dandé (1), vicaire-général de Nantes, assisté de M. Boutreux et de M. Lambert, diacre et sousdiacre. Le curé de la cathédrale, M. Gourdon, faisait les fonctions de grand-chantre. Les enfants de la psalette, les chantres de Saint-Maurice et un certain nombre d'élèves de la maison exécutèrent les chœurs. Outre les morceaux de la messe, en chant liturgique, on donna en plain-chant harmonisé en contre-point le Kyrie, et en musique pure, de Rinck, la Prose, le Sanctus, le Pie Jesu et l'Agnus Dei (2). Deux marches funèbres composées par M. Bonnafoux furent jouées par la musique du collège, l'une à l'offertoire, l'autre à la fin de la cérémonie. Après la communion, l'abbé Dubois, curé de Beaupréau, prononca l'oraison funèbre (3). Elle est très bonne quoique longue : son débit dura, dit-on, d'une heure et demie à sept quarts d'heure. Deux heures sonnaient quand finit cette cérémonie, que M. Bernier lui-même qualifie de gigantesque.

⁽¹⁾ D'une famille du pays de Beaupréau, M. Dandé avait été protégé par M^{mo} d'Aubeterre et formé dès l'enfance par M. Mongazon; mais il était né à Nantes pendant la Révolution; le crédit et les efforts combinés de Mgr Montault et de M^{mo} d'Aubeterre ne purent jamais obtenir qu'il fut incorporé au diocèse d'Angers. On permit toutefois qu'il restât pendant six ans à Beaupréau pour y travailler à l'œuvre de M. Mongazon, à qui il fut éminemment utile dans les années les plus critiques. M. Dandé mourut vicaire général de Nantes le 4 février 1859.

⁴ février 1859.

(2) Les notes de M. Herbault signalent que l'orgue était tenu par M. Maugeon.
(3) Le curé de Beaupréau, M. J.-M. Dubois, composa cette oraison funèbre auprès du curé de la Blouère, M. Louis-Marie Fouré, distingué prédicateur.
(Cf. Semaine Religieuse, année 1873, p. 97.) L'abbé Dubois, né à Châteaugontier en 1780, fut ordonné par Mgr Montault en 1805. Il fut professeur de seconde et de philosophie au collège de Beaupréau, et professeur d'écriture sainte au grand séminaire à l'époque où des prêtres du diocèse remplacèrent les Sulpiciens, dispersés par Napoléon. Son nom mérite d'être conservé comme celui d'un des plus vénérables membres du clergé du diocèse pendant la première partie du xix° siècle. Il mourut chanoine titulaire. — L'oraison funèbre de M. Mongazon a été réimprimée à la fin de la Notice historique, pp. 191-223.